

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 91 (1993)

Heft: 4: Ländliche Entwicklung und Umweltschutz in Polen = Développement rural et protection de l'environnement en Pologne = Wybrane problemy rozwoju terenów wiejskich i ochrony środowiska w Polsce

Vereinsnachrichten: Internationale Organisationen = Organisations internationales

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rubriques

Alle Sondernummern waren nur dank umfangreichen Druckkostenbeiträgen der entsprechenden Institutionen möglich. Dank Druckkostenbeiträgen konnten auch mehrere Hefte mit Farabbildungen versehen werden.

Trotz den Druckkostenbeiträgen verblieb jedoch ein Teil des Mehrumfangs zulasten der VPK. Ebenfalls die Posteraktion (Titelbild 3/92 als Poster), die leider nicht auf das erwartete Interesse stiess, führte zu Mindereinnahmen, so dass in der VPK-Rechnung 1992 gesamthaft ein Fehlbetrag von ca. Fr. 8000.— resultierte, der zulasten des VPK-Vermögens geht.

Im Berichtsjahr wurde auch der Vertrag mit dem Verlag, der Sigwerb AG, angepasst. Die Änderungen betreffen die Sekretariatskosten (Teuerungsanpassung), die Neufestsetzung der vertraglichen Seitenzahl auf 28 pro Heft (ohne Inserate und Rubrik «Firmenberichte»), die Kosten der Mehrseiten (Teuerungsanpassung), sowie eine klare Regelung der Adressenvergabe. Der neue Vertrag trat am 1. Januar 1993 in Kraft. Die höheren Sekretariats- und Mehrseitenkosten werden das VPK-Budget merklich belasten. Auf eine Erhöhung der Vereinsbeiträge soll jedoch vorerst verzichtet werden. Dies führt aber notgedrungen zu bescheidenerem Heftumfang und zur Notwendigkeit von vermehrten Druckkostenbeiträgen.

Th. Glatthard

grande partie des dépenses reste à la charge de MPG, de même que le déficit résultant de notre action «Poster» (voir numéro 3/92) qui n'a pas eu le succès escompté. Ainsi, le déficit est d'env. fr. 8000.— à la charge des finances de MPG.

À cours de l'exercice écoulé, le contrat conclu avec l'éditeur Sigwerb SA a été modifié en ce qui concerne les frais de secrétariat (adaptation au renchérissement), le nombre de pages fixé à 28 (sans les annonces et la rubrique «nouvelles des firmes»), les frais occasionnés par les pages supplémentaires (adaptation au renchérissement) ainsi que la réglementation du fichier des adresses. Le nouveau contrat est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1993. Les dépenses liés au secrétariat et aux pages supplémentaires ne manqueront pas de grever sensiblement le budget MPG. Pour l'instant, il n'est cependant pas prévu d'augmenter les cotisations. Mais il faudra forcément limiter le nombre de pages et encaisser davantage de contributions aux frais d'impression.

Th. Glatthard

Internationale Organisationen Organisations internationales

Rapport sur la 59e réunion du comité permanent de la FIG

28 sept. – 2 oct. 1992, Madrid, Espagne

Première session, 28 septembre 1992

Le matin, la cérémonie d'ouverture, à Casa del Campo, a permis d'entendre quelques discours de circonstance (autorités de Madrid, président du Collège des géomètres espagnols, etc.). Mr. Earl James, président de la FIG, a présenté avec détermination son programme d'action pour les quatre ans à venir, axé sur l'extension de la FIG, sur une attention particulière aux associations des pays en voie de développement, sur les régions encore mal représentées (Pacifique; Sud-Est asiatique). Son discours sera reproduit in extenso dans le prochain Bulletin FIG. La cérémonie s'est achevée par un excellent spectacle de danses typiques espagnoles! Dès 15h30, les travaux débutaient par plusieurs points d'ordre statutaire: appel nominal, nomination de scrutateurs, adoption de comptes-rendus, admission de nouveaux membres et correspondants, présentation du budget pour 1992–1995.

Les nouvelles associations membres sont:

- l'Association des géomètres russes (en remplacement de l'URSS)
- l'Association des géomètres estoniens
- l'Union de géodésie roumaine.

Mademoiselle Maria Saravia Fernandez est désormais correspondante de la FIG au Pérou.

Comme candidats à l'organisation de la 64e réunion du Comité permanent en 1997, se présentent successivement Singapour, la Bulgarie et le Zimbabwe (par l'intermédiaire de Miss J. Wolley, de la Royal Institution of Chartered Surveyors, UK.)

Les délégués procéderont à l'élection lors de la 3e session, après mûre réflexion.

Deuxième session, 29 septembre 1992

Après l'ouverture, l'appel nominal et la nomination de scrutateurs, le Bureau présente son plan de travail pour 1992–1995. Puis, c'est au tour des présidents des commissions techniques et des institutions permanentes de présenter leurs plans de travail en fonction des résolutions adoptées à Helsinki.

Commissions techniques

Nous étions particulièrement attentifs au rapport du nouveau président de la Commission 1, Jan De Graeve. En effet, notre délégué à cette commission, W. Bregenzer, déplorait depuis plusieurs années l'inactivité de l'ancienne présidence et nous avait priés d'établir, en son nom, le contact avec M. De

Lehrlinge Apprentis

Lösung zu Aufgabe 2/93

1. Gleichung

$$2F \square ABDE = 2F \Delta ABC$$
$$(a+c) \cdot x = a \cdot h$$
$$x = \frac{a \cdot h}{a+c}$$

2. Gleichung

$$\frac{x}{a-c} = \frac{h}{a-b}$$
$$x = \frac{h \cdot (a-c)}{a-b}$$
$$\Rightarrow \frac{a \cdot h}{a+c} = \frac{h \cdot (a-c)}{a-b}$$
$$\frac{ah(a-b)}{a+c} = ah - ch$$
$$ah(a-b) = (a+c) \cdot (ah - ch)$$
$$a^2h - abh = a^2h - ach + ach - c^2h$$
$$- abh = - c^2h$$
$$- ab = - c^2$$
$$c^2 = ab$$
$$c = \sqrt{ab} = 41.833 \text{ m}$$
$$x = \frac{ah}{a+c} = 32.668 \text{ m}$$

Edi Bossert

Rapport annuel 1992 MPG

En 1992 ont paru les cinq numéros spéciaux suivants:

- MPG 3/92: Instruments anciens de mesure II
- MPG 5/92: Le Pays de Vaud (numéro spécial de la SSMAF, section du canton de Vaud)
- MPG 6/92: 75 ans GP SSMAF (numéro spécial du GP SSMAF)
- MPG 11/92: AM/FM Conférence régionale suisse (numéro spécial relations publiques SSMAF, GP SSMAF, SIA-GRG)
- MPG 12/92: Photogrammétrie et systèmes d'information dans le cadre de la REMO (numéro spécial de IM Photogrammétrie EPFL)

ainsi que le numéro MPG 8/92 traitant un thème principal: le sol.

En 1992, le nombre de pages publiées par MPG était particulièrement élevé (848). En outre, le nombre des articles (114) a quasi-doublé par rapport à l'année précédente. A notre avis, le lecteur préfère un grand nombre de publications plutôt courtes à une petite quantité de longs articles.

Il est très réjouissant de constater que le nombre des articles en français a augmenté à 32 %, grâce aussi à la parution du numéro spécial «Le Pays de Vaud».

Ce sont à nouveau les nombreuses contributions versées aux frais d'impression qui ont permis la parution des différents numéros spéciaux. Grâce à ces contributions, il a également été possible d'agrémenter plusieurs numéros de photos en couleur. Mais une

Graeve. Si celui-ci hélas, n'avait pas réussi à déposer à temps un texte écrit, il a heureusement présenté oralement un «ambitieux programme de législature», incluant une réflexion sur plusieurs problèmes: éthique professionnelle, évaluation des biens-fonds, intégration des femmes géomètres, Histoire de la FIG (pour laquelle il annonce l'édition d'un ouvrage de 6000 pages et propose la création formelle d'une Commission 0!). Il a aussi évoqué la nécessaire liaison avec le «Comité de liaison des géomètres-experts européens». Le problème désormais sera probablement de réaliser un programme aussi chargé!

Congrès de Melbourne et Exposés techniques

Le directeur du prochain Congrès (Melbourne, 1994) a présenté l'état des préparatifs. La durée sera diminuée de 12 à 8 jours, ce qui imposera une réduction et une sélection plus sévère des exposés des Commissions techniques.

Concrètement, les résumés d'exposés devront être en main des présidents des commissions avant le 1er février 1993. Les textes définitifs devront être déposés avant le 1er octobre 1993. Les textes d'auteurs non inscrits comme participants à cette date seront éliminés.

Les organisateurs prévoient d'offrir, hors Congrès, un accueil de 2-3 jours par des collègues australiens.

Adhésion de la FIG au CIUS

Une discussion très compliquée, dont il était difficile de comprendre l'enjeu, devait décider de l'adhésion de la FIG au CIUS (Conseil International des Unions Scientifiques). La FIG vient d'adhérer à l'IUSM (International Union of Surveying and Mapping). Le Bureau a promis une information plus claire pour le CP de la Nouvelle-Orléans, 1993.

Admission de parrains-sponsors; montant des cotisations

Sont actuellement admis comme parrains les sociétés SOKKIA, NIKON et ASAHI. (Notre président P. Gfeller se promet d'aborder cette question avec les responsables de LEICA).

Les sociétés sœurs

Le développement de liens entre sociétés-sœurs fait son chemin. Quelques informations ont été données sur les premiers «jumelages»: Finlande-Egypte; USA-Mexique; Australie-Papouasie-Nouvelle Guinée.

L'échange ne doit pas se limiter à l'aspect financier, mais à du savoir-faire. Par exemple, les géomètres égyptiens ont souhaité un appui pour apprendre à mettre sur pied des manifestations. Selon le mot d'un orateur, «le drame, ce n'est pas le manque d'argent, mais le manque d'idées».

A une question de P. Gfeller, reprenant une question que nous avions adressée par écrit au Bureau FIG, il a été répondu qu'il n'existe pas (encore) de liste des pays souhaitant une telle coopération.

Les premiers contacts doivent s'établir sur une base personnelle.

Nous nous sommes naturellement demandé ce que pourrait faire la Suisse dans ce contexte. On songe à des embryons de liens existants (Cameroun, Burkina-Faso), mais aussi aux contacts avec les pays de l'ex-URSS et de l'Europe de l'Est (contacts de W. Bregenzer, pour la Confédération).

Comme pour illustrer cette idée d'initiative personnelle, nous avons été contactés dès la fin de la session par le correspondant algérien, Monsieur Abdelaziz Kendil, qui affirme souhaiter un appui de la Suisse. Au cours d'un entretien (avec P. Gfeller et le sous-signé), Monsieur Kendil a esquissé les structures existantes de formation dans son pays et ses efforts pour la mise en place d'une confédération d'ingénieurs indépendants. Nous lui avons demandé de nous préciser par écrit la représentativité de cette confédération, en ce qui concerne les géomètres algériens, et de formuler aussi clairement que possible la nature de l'aide qu'il souhaite recevoir de notre société. Affaire à suivre...

Comité hydrographique international

L'amiral italien Agrisano donne des informations sur un Comité hydrographique international, qui se voudrait à l'aide aux pays en voie de développement en matière d'hydrographie, et à qui Monaco offre un siège gratuitement. Les contacts sont assurés avec la Commission 4. Les premiers projets sont un levé hydrographique de la mer de Chine et la création d'une Ecole à Trieste. A suivre par René Haag (délégué suisse Comm. 4).

Organisation de séminaires dans les pays en voie de développement

La FIG souhaite favoriser l'organisation de séminaires dans les pays en voie de développement. Mais actuellement, le Bureau ne peut rien faire de plus. Chaque association devrait envisager une initiative dans ce sens et, le cas échéant, en informer Peter Byrne, du Bureau FIG.

Troisième session, 1er octobre 1992

Ouverture, appel nominal et nomination des scrutateurs.

Choix du lieu de la 64e réunion du Comité permanent en 1997

Les délégués suisses, après délibération, pensent que la meilleure candidature, techniquement, est celle de Singapour et qu'elle va l'emporter.

La Bulgarie ayant déjà organisé le Congrès FIG en 1983, devrait laisser la place à d'autres pays.

Pour donner ses chances à l'Afrique, la Suisse vote «Zimbabwe», pour que ce pays, même perdant aujourd'hui, ait de meilleures chances lors d'une candidature en 1999. Résultat 29 voix exprimées; majorité très nette pour Singapour!

20e Congrès FIG de Melbourne (+ 61e Comité permanent)

Date confirmée: 5-12 mars 1994.

62e réunion du Comité permanent à Berlin

Date confirmée: 21-26 mai 1995.

Le Dr Platen présente les travaux d'organisa-

tion de cette réunion, décrit les tâches issues de la réunification de l'Allemagne et annonce l'organisation simultanée de Symposia des Commissions 7-8-9 sur le thème: «Europe de l'Est: de l'économie planifiée à l'économie de marché».

Mr. Juha Talvitie (Finlande) est nommé Président honoraire de la FIG.

Mr. Seppo Härmälä est nommé Membre d'honneur de la FIG.

Rapport des commissions techniques

Commission 1: le président De Graeve annonce un programme ambitieux, dont les points forts seraient:

- comment mettre en oeuvre les conclusions de RIO
- comment développer l'assurance-qualité
- créer un groupe Histoire de la géodésie.

Commission 2:

- promet une enquête sur les enseignements nationaux
- poursuit ses réflexions sur les échanges de géomètres
- agit auprès de l'UNESCO pour une meilleure classification de notre profession.

Commission 3: contact a été pris avec son président, Monsieur Höfliger, selon les vœux de Beat Sievers. Un contact direct entre les deux hommes serait souhaitable.

Commission 5: a édité un «Draft Paper» sur le contrôle et l'étalonnage des appareils MED, qui sera amélioré et diffusé au Congrès de Melbourne.

Commission 7: a émis à plusieurs reprises beaucoup de compliments pour la qualité de l'organisation de la réunion 1992 à Berne. Bravo à J. Kaufmann et à tous ceux qui l'ont aidé.

60e réunion du Comité permanent à la Nouvelle-Orléans

Date: 14-19 février 1993

Hotel Fairmount (et non pas Hyatt)
Inscription impérative avant le 12 janvier 1993

Discours de clôture du Président E. James. La délégation suisse était constituée de P. Gfeller, président central SSMAF et du sous-signé, avec la participation occasionnelle de MM. R. Dütschler, J.-R. Schneider, R. Durusel, F. Bollinger.

H. Dupraz

Réunion des sept pays fondateurs de la FIG

30 septembre 1992, Madrid, Espagne

L'initiative de cette réunion revient à nos collègues français. Le 2e siècle de la FIG étant commencé, il leur a paru «souhaitable que nos sept pays manifestent à nouveau leur identité et leur cohésion» (lettre du 10 décembre 1991).

Après un repas offert par nos collègues espagnols, la réunion débute à 15h45. Les 7 pays sont représentés; la France est forte d'une délégation de 5 personnes (Lamaison, Bourcy, Klopfenstein, Tassou, Breton et 2

secrétaire), la Suisse est représentée par P. Gfeller et le soussigné.

Jean Lamaison souhaite à chacun la bienvenue. A. Bourcy rappelle la rapide évolution de la profession, la nécessité de garder un équilibre entre pratique professionnelle gouvernementale et privée, la gestion de la propriété du sol (inscrite dans certains pays comme un droit de l'homme) et «exigeant des praticiens compétents, indépendants, responsables...».

Jean Lamaison évoque le programme du Président Earl James, qui a choisi comme priorités d'ouvrir la FIG aux pays en voie de développement et d'augmenter fortement le nombre des membres. Il conclut en disant: «je ne me reconnais pas dans cette stratégie, ni ne vois quel est notre devenir là-dedans». Il enchaîne en suggérant «que les pays fondateurs redeviennent des initiateurs, des pilotes, des exemples, comme en 1878». Il propose deux pistes de réflexion:

- les accords du GATT et l'Uruguay Round considèrent les prestations de services comme des produits de consommation; c'est inacceptable en ce qui concerne les activités en rapport avec la protection de la propriété, et c'est une menace pour l'avenir de notre profession libérale;
- la philosophie du GATT et la politique agricole commune laissent apparaître de graves dangers pour notre profession: on peut notamment évoquer «le renversement de la charge de la preuve, qui promet son lot de tracasseries, qui nous conduire à coup sûr à apprendre à nous protéger au lieu de nous encourager à prendre les risques de l'entrepreneur».

Que signifie concrètement le «renversement de la charge de la preuve»? Actuellement, dans un conflit entre un géomètre et son client, c'est au client d'apporter la preuve que la prestation du géomètre n'est pas conforme aux règles de l'art. Selon le nouveau droit préconisé par le GATT et la Commission de Bruxelles, ce serait au praticien d'apporter la preuve que sa prestation est correcte. Beaucoup craignent que cette procédure provoque une inflation de conflits juridiques, à l'instar de ce qui se passe déjà dans les pays anglo-saxons. Et Monsieur Lamaison de conclure: «Que pense la FIG de tout cela? C'est notre mission d'initiateurs de la FIG d'y réfléchir et de faire des propositions au Bureau».

A ce long plaidoyer de MM. Bourcy et Lamaison, les participants apportent quelques réactions.

M. Mehlhorn (Allemagne) partage l'essentiel de cette analyse, mais pense que c'est la tâche non pas de la FIG, mais du Comité de liaison des Géomètres-experts européens d'y répondre.

M. Garcia Barbero (Espagne) pense aussi que ces problèmes bien réels dépassent le cadre de la FIG. Celle-ci doit rassembler ses membres en ne traitant que les problèmes communs à tous. En exigeant la prise en compte par la FIG de problèmes typiquement européens, on risque d'introduire des dissensions dans la «maison commune».

M. Gfeller (Suisse) ne voit aucune contra-

dition entre les situations évoquées et la définition du géomètre selon la FIG. Il pense comme M. Mehlhorn que ces questions doivent être confiées aux structures existantes, comme la Commission 1, ou le Comité de liaison des géomètres-experts européens.

M. Tassou (France) pense qu'il sera plus efficace, pour sensibiliser le Bureau, de créer un groupe de travail ad hoc.

Peu à peu, un consensus se dessine sur l'utilité d'examiner les problèmes évoqués par la délégation française, mais au sein de la FIG, dans le cadre des structures existantes. Il apparaît que la lourdeur de la machine et la nécessité de passer par le filtre des recommandations des commissions, risque de retarder les résultats.

La délégation française marque son désapointment devant ces complications administratives et rappelle solennellement que ces questions «sont de toute première gravité pour notre profession et pour les autres structures libérales...»

Il est décidé que J. De Graeve, président de la Commission 1:

- informera le Président Earl James des conclusions de la présente réunion;
- inclura ces préoccupations dans le programme de travail de la Commission 1, de manière à évaluer rapidement la nécessité de créer un groupe spécial (Task Force) sur ce thème.

Pour information, la délégation française souhaite évoquer encore le problème de l'adhésion de plusieurs associations par pays. Elle serait favorable au maintien du mode actuel de scrutin (un pays = une voix), mais souhaite l'augmentation du nombre de délégués au Comité permanent (de 5 à 9, 9 étant le nombre des Commissions techniques), de façon à intégrer toutes les tendances nationales, sous l'autorité de l'association membre.

Quelqu'un rappelle que ces questions sont examinées actuellement par le Bureau FIG et qu'il convient d'attendre ses conclusions.

H. Dupraz

Jährliche Tagung der Kommission 7 der FIG in der Schweiz

Aktive Kommission 7 der FIG

Die FIG-Kommission 7, die sich mit Fragen des Katasters und der Flurbereinigung befasst, hat die jährliche Versammlung 1992 vom 24.-28. August in der Schweiz in Bern abgehalten. Unter der Leitung von Professor Kolev aus Bulgarien nahmen 25 nationale Delegierte aus Australien, Belgien, Bulgarien, China, Deutschland, England, Finnland, Frankreich, Holland, Italien, Österreich, Polen, Schweden, Tschechoslowakei, Ungarn und der Schweiz teil. Acht Delegierte wurden von Ihren Gemahlinnen begleitet. Die Tagung wurde, namens des SVVK, vom Berichterstatter organisiert.

Anspruchsvolles Programm

Im Rahmen der offiziellen Eröffnung begrüßten die Präsidenten des SVVK und der GF SVVK, sowie der Vermessungsdirektor und der Direktor der Landestopographie unsere Gäste. Mr. Earl James aus Australien, Präsident der FIG, der die Kommission 7 während zweier Tage begleitete, sprach über die Ziele und Probleme der Organisation FIG. Der Ausschuss der Informatikkommission SVVK nahm ebenfalls an der Eröffnung teil.

Kataster

Die Kommission wickelte ihre Arbeit im Rahmen von Workshops, welche ins Besichtigungsprogramm integriert waren, ab. Der erste Workshop in Bern stand unter dem Titel «Kataster und Landverwaltung» und behandelte neben dem Katastersystem der Schweiz verschiedene Arbeiten der Kommission zu diesem Thema. Am ersten Abend war die Kommission vom SVVK zu einem Nachessen eingeladen.

Landinformationssysteme

Der zweite Tag führte die Kommission in den Kanton Nidwalden. Auf dem Stanserhorn, wo die Firma Adasys eine vollständige EDV-Präsentationsanlage eingerichtet hatte, wurde den Gästen das Pilotprojekt SUBITO Nidwalden präsentiert. Die grossflächig vorhandenen Grundlagendaten des Kantons NW und das Ebenenmodell der RAV machte bei den Teilnehmern ausgesprochen grossen Eindruck. Insbesondere die Möglichkeiten der Auswertungen in graphischer und statistischer Form und die Kombination der Information durch Flächenverschnitte, welche mit dem Ebenenmodell möglich sind, wurden positiv gewertet. Die Datenstruktur und der Umstand, dass Information über so grosse Flächen operationell verfügbar ist, waren der Anlass zu einer sehr positiven Diskussion über die von der Schweiz angestrebten Lösungen. Im Rahmen dieser Präsentationen wurden die Arbeiten der Kommission zum Thema «Landinformationssysteme» diskutiert.

Landumlegung

Ein weiterer Workshop zum Bereich «Landumlegung» fand im Grandvaux am Genfersee statt, wo Kollega Joseph Frund mit seiner Equipe den Teilnehmern die Problematik des schweizerischen Meliorationswesens näher brachte. Diese Präsentation gab den Rahmen zur Behandlung der Kommissionsberichte zur Entwicklung effizienter Umlegungsverfahren ab.

Instrumente und Umweltschutz

Der nächste Tag war der Instrumentenindustrie und dem Thema «Kataster und Umweltschutz» gewidmet. Die Firma Leica zeigte in Unterfeldern die neuesten Geräte und Entwicklungen. Am Nachmittag führte Professor Willy Schmid vom ORL-Institut die Nutzung von geographischen Informationssystemen im Bereich Umweltschutz anhand von praktischen Arbeiten vor. Im anschliessenden Workshop wurden Kommissionsarbeiten zum Thema «Landumlegung und Umwelt-



schutz» diskutiert. Der Abend war einem Nachtessen, das durch die GF SVVK offert wurde, gewidmet.

Die Tagung ging mit einem letzten Workshop mit dem Thema «Ressourcenverwaltung» und der Schlusszeremonie zu Ende.

Beitrag zur internationalen Verständigung

Die Damen nahmen an einigen Präsentationen teil und besichtigten parallel zu den Workshops die Glasfabrik in Hergiswil und die Städte Bern, Luzern und Zürich.

An dem vom SVVK und der GF SVVK offerten Diners wurden Kontakte geknüpft oder vertieft. Selbst ein internationaler Singabend war ein voller Erfolg.

Die Tagung darf in allen Teilen als gelungen betrachtet werden. Sowohl die Kommis-

sionsarbeit, die technischen Präsentationen und die schweizerische Kultur und Landschaft beeindruckten die Teilnehmerinnen und Teilnehmer. Es entstand ein ausgesprochen gutes und fruchtbare Klima unter allen Beteiligten. Kontakte und Freundschaften konnten geknüpft und gefestigt werden. Die schweizerischen Lösungen, insbesondere RAV und deren Realisierung wurden als positiver Erfahrungsbeitrag ins Ausland mitgenommen.

Dank

Allen, die durch Ihre Mitarbeit oder finanzielle Beiträge zum Gelingen dieser Tagung beigetragen haben, möchte ich auch an dieser Stelle ganz herzlich danken.

Jürg Kaufmann

Internationale Kommission für Be- und Entwässerung (ICID)

Tagung der ICID 1992 in Ungarn

In der Zeit vom 20. bis 27. Juni 1992 behandelten die Delegierten von 35 Mitgliedstaaten der ICID bei den Veranstaltungen in Ungarn in etwa 30 Arbeitsgruppen technisch-wissenschaftliche Aufgaben der landwirtschaftlichen Bewässerungswirtschaft. Parallel dazu veranstaltete das ungarische Nationalkomitee die 16. Europäische Regionalkonferenz sowie eine Spezialveranstaltung über die Geschichte von Be- und Entwässerung und Hochwasser in Ungarn. Die Internationale Kommission für Be- und Entwässerung (ICID) diskutierte auf dieser Tagung vor allem die Anforderungen der Wasserwirtschaft in den Nachfolgestaaten des Ostblocks. Sie unterstützt insbesondere auch die Bemühungen, sich in diesen Ländern verstärkt den Problemen der Gewässerqualität und -ökologie zuzuwenden.

In Ungarn sind rund 366 000 Hektar, 6% der gesamten landwirtschaftlichen Fläche des Landes, mit Bewässerungseinrichtungen ausgestattet. Doch das sind nur 40% der Flächen, die durch Bewässerung fruchtbar gemacht werden könnten. In den vergangenen

Jahren konnten mangels ausreichender Wasserbewirtschaftung diese modernen landwirtschaftlichen Strukturen nur zu 40-70% ausgenutzt werden. Auch trügen veraltete Ausrüstungen und ineffiziente Organisationsformen zur Minderung des Wirkungsgrades der Bewässerungseinrichtungen bei. Nach den tiefgreifenden politischen Veränderungen in Mittel- und Osteuropa sei Ungarn nun dabei, neue rechtliche, ökonomische und technische Rahmenbedingungen für eine zukunftsorientierte Wasserbewirtschaftung zu schaffen. Gesetze, in denen der Schutz und die Nutzung der Gewässer unter Berücksichtigung der Umwelterfordernisse geregelt werden, sollen dem Bürger eine angemessene Wasserversorgung verschaffen. Dazu würden zur Zeit private Bauunternehmen, Ingenieurbüros und Forschungsinstitute eingerichtet. Die Besitzverhältnisse wasserbaulicher Anlagen werden neu geregelt, so dass beispielsweise nur 20% der Versorgungsnetze von zentralen Einrichtungen und 80% von lokalen Verwaltungen betrieben werden.

Die grossenteils fehlende und unterentwickelte Abwasserentsorgung ist Ursache für die besorgniserregende Verunreinigung des Grund- und Oberflächenwassers. Die Grundwasserbelastung ist wegen der geologischen Verhältnisse extrem hoch, so dass die

Entnahmeeinrichtungen der Wasserversorgung innerhalb weniger Jahre durch einsickernde Kontaminationen beeinträchtigt werden. Lediglich die Hälfte der ungarischen Bevölkerung lebt in Gebieten mit Abwassersystemen.

Dagegen stehen Hochwasserschutz und Feldentwässerung auf modernem Stand und entsprechen den Erfordernissen. 2800 km Deiche sorgen für Sicherheit vor Hochwasser, das früher in Ungarn verheerende Schäden anrichtete. Doch sind die Aufgaben des Gewässerausbau und der Seenregulierung weitreichend. Besonders die flachen Seen (der Plattensee hat eine maximale Tiefe von 4 Meter) sind durch Verlandung und Stoffeinträge bedroht.

DVWK

Wasserbewirtschaftung grosser Flusssysteme

Kongress «Wasser Berlin '93»

Fragen der Wasserbewirtschaftung grosser Flusssysteme werden auf dem vom 26. April bis 1. Mai 1993 stattfindenden Kongress «Wasser Berlin '93» als Kernthema behandelt. Ein vom Deutschen Verband für Wasserwirtschaft und Kulturbau (DVWK) in diesem Rahmen organisierter Workshop über die deutsch-ungarische Zusammenarbeit zum Schutz der Donau soll dazu dienen, grenzüberschreitend Erfahrungen auszutauschen und die Kompatibilität wasserwirtschaftlicher Verfahrensweisen herzustellen.

Die Donau als bedeutender Schiffahrtsweg Europas war schon frühzeitig Gegenstand von Vereinbarungen über die Sicherung der Schiffahrt, über den Ausbau zur Schiffahrtsstrasse und damit verbunden auch über die Energienutzung. Nach 1950 wurde eine Reihe von bilateralen Verträgen zwischen Donaustaaten geschlossen, die vornehmlich den Hochwasserschutz und Wassernutzungen in Grenzstrecken oder Nebenflüssen bestrafen.

Mit der Änderung der politischen Systeme in Ost- und Südosteuropa verstärkte sich der Wunsch nach einer völkerrechtlich verbindlichen Zusammenarbeit. 1991 haben die europäischen Umweltminister die Entwicklung eines Regionalprogramms für die Donau beschlossen. Damit soll dem Umweltschutz verstärkt Rechnung getragen werden. Als erstes sollen in einigen Flusssgebieten Pilotprojekte geplant, finanziert und durchgeführt werden.

Auch mit Polen wurden bereits derartige Fachgespräche geführt. Da in den osteuropäischen Ländern keine regelsetzenden Verbände existieren, wurde abgesprochen, zu einzelnen Arbeitsgebieten Workshops mit Vertretern relevanter Fachinstitutionen zu veranstalten. Von besonderer Bedeutung sind dabei Fragen der Gewässerbewirtschaftung unter Berücksichtigung der ökologischen und qualitativen Anforderungen, die deshalb mit Priorität behandelt werden.

DVWK